

Marylise Léon
L'engagement pour les cadres

Dès 1965, au 34ème congrès confédéral, la CFDT décide de la création d'une Union confédérale des ingénieurs et cadres en faisant le choix d'un syndicalisme pour l'ensemble des catégories de salariés et agents. Jusqu'alors, les cadres devaient choisir entre l'affiliation à un syndicat de cadres ou celle à une fédération : automobile, chimie... Il s'agit alors, pour la CFDT nouvellement créée, « *de soustraire le milieu des ingénieurs et cadres, appelé à représenter une fraction croissante du monde des travailleurs, à la séduction de la société de consommation ; de le soustraire à un syndicalisme catégoriel* ». Le 9 novembre 1967, une centaine de représentants des syndicats CFDT d'ingénieurs et cadres signent la création de l'UCC, au siège de la confédération. Des salariés et agents se disent cadres en évoquant d'abord l'étendue et la complexité des enjeux professionnels auxquels ils sont confrontés : le poids de leur engagement au travail, la complexité des organisations, les tensions qui les préoccupent... 50 ans plus tard, rappelons-nous François Lagandré¹, premier président de l'Union, qui, dans *Cadres et Profession*, s'exprimait ainsi : « *A un milieu qui s'interroge chaque jour sur sa place et son devenir, l'Union confédérale des ingénieurs et cadres apporte la réponse attendue : elle est un moyen d'exprimer ce que chacun pris individuellement ressent plus ou moins confusément et un moyen de transformer la société par une action collective* » (déc. 1967). Ce choix d'une union confédérale et de la défense d'un syndicalisme non catégoriel est aujourd'hui reconnu par les salariés et agents professionnels eux-mêmes. La CFDT est la première organisation représentative dans l'encadrement. C'est la reconnaissance de notre engagement pour une représentation du travail et des activités professionnelles dans toute leur diversité. Fidèles à notre ambition de transformation de la société, poursuivons notre action, l'action et l'engagement de toute la CFDT. Les salariés et agents nous y encouragent !

Marylise Léon
Secrétaire nationale CFDT

1 F. Lagandré (1921-2009), président (1958-1967) de la FFSIC-CFTC puis CFDT, président-fondateur (1967-1969) de l'UCC. Le premier secrétaire général de l'UCC-CFDT (1967-1976) est Roger Faist (cf. page 59), NDLR.